

Sommaire

Pages

1. A partir de 2005, le prix de l'abonnement annuel au bulletin « Le MRP vous parle ! » passe à 15 euros pour les adhérents et à 18 euros pour les non-adhérents 3
EDITORIAL. Dernières chances, par Jacques Mallet 4
ACTUALITES
• A l'occasion du 60ème anniversaire du MRP l'Amicale ouvre une enquête parmi ses anciens militants 4
• Les archives d'André Diligent 4
• L'Europe de l'ouverture (libres propos) par Jean-Pierre Prévost 5
• Pour un partenariat privilégié avec la Turquie (réponse à J.P. Prévost) par Jacques Mallet 5
• Le 25 novembre, à l'occasion du 60ème anniversaire de la création du MRP, l'Amicale a présenté son Site Internet 6
• La foi MRP toujours vivante 6
IL Y A CINQUANTE ANS
• Préambule : Après le rejet de la CED, comment combler le vide ? 7

• Histoire secrète (quatrième trimestre 1954) 8 à 28

NON AUX TABOUS

Inédit, resté secret, oublié, perdu, déformé, tabou ... tel est le sort de nombreux événements du passé. C'est pourquoi l'histoire n'est jamais tout à fait objective. En politique surtout, parce que les passions y sont liées à l'intérêt.

Ainsi, depuis quelques décennies, les récits, les rétrospectives, les livres d'histoire contiennent des erreurs, des lacunes, des vides, voire des fadaises. Ce qui n'empêche pas leur succès dans le public : l'histoire - que l'on n'enseigne plus guère dans les écoles-, sacrifie désormais plus au marché médiatique qu'à la science historique.

Notre Histoire Secrète - qui a traité des événements parlementaires depuis 1945 jusqu'à la fin de 1954 et que nous nous efforçons de poursuivre-, est à l'abri de cette déviation : elle a pour base des faits, des documents et des témoignages d'acteurs. Avons-nous pour autant réussi ? Nous ne le savons pas. Notre diffusion est très faible. Parmi les institutions, associations ou organismes avec qui nous avons pris contact, nous avons trouvé deux catégories. Les uns feignent d'ignorer ce que nous apportons à la connaissance de l'histoire, des hommes et des femmes qui l'ont faite, peut-être pour ne pas avoir à se corriger eux-mêmes. Les autres, vrais passionnés d'histoire, y trouvent une richesse de documentation dont ils nous félicitent. Ils nous le disent : ce sont des universitaires de haut niveau, français de France ou français d'origine étrangère, étrangers ( japonais, américains...), des étudiants, des thésards, des doctorants, des responsables de bibliothèque et même de syndicat, le Service des Archives de Sciences Po, l'Institut Marc Sangnier... Ils ont une bonne place dans les motifs de notre modeste fierté.

Exemples : Si vous avez lu dans une publication, une rétrospective récente ou ancienne sur la période septembre-décembre 1954, y avez-vous trouvé les faits suivants ?

- Le 20 septembre, à Strasbourg, devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe, Mendès-France admet que, dans le domaine militaire, si l'on veut exercer des responsabilités, il faudra accepter « une certaine dose de supranationalité », dans des institutions complémentaires à créer.
• Le 8 décembre au Palais-Bourbon, devant la Commission des Affaires étrangères, le général Pierre Billotte, élu gaulliste, adversaire de la CED (que l'Assemblée a rejetée le 30 août), rapporteur du projet de ratification des Accords de Paris (qui remplacent la CED par une armée nationale allemande) déclare : « Sur de nombreux points, il convient de reconnaître que le traité de CED était supérieur ».
• Dans la nuit du 23 au 24 décembre, l'Assemblée rejette la solution de l'armée allemande par 280 voix contre 259. Le 30 décembre, dans un nouveau scrutin, la question de confiance étant posée, elle l'acceptera par 287 voix contre 260... Ce qui laisse penser que, le 30 août, la CED aurait été votée si Mendès-France avait posé la question de confiance au lieu de neutraliser son gouvernement.

J.P.

Disparitions. Nous avons appris avec peine le décès, tout récent de deux de nos adhérents parisiens, Charles Tichet et Jean Cayard, et celui (en juillet) d'Emile Coliche, qui fut maire adjoint de Lille. Nous publierons dans notre prochain numéro un hommage de Jacques Mallet à Joseph Rovan et François Bourel.